



Le profil « développement durable » du Pays de Bray

Agence régionale de l'environnement
de Haute-Normandie

Janvier 2004



INTRODUCTION :

Du profil environnemental au profil « développement durable »

Pour mener à bien son projet de tableau de bord territorial de l'environnement, l'Arehn a dans un premier temps élaboré pour chacun des territoires retenus un profil qui se décline selon la même méthodologie que le profil environnemental régional.

Le profil est un cadre de référence pour les procédures d'évaluation, notamment pour les procédures d'évaluation des territoires locaux comme les contrats de pays. Le document doit répondre aux besoins de l'évaluation lors de la préparation, de la mise en œuvre et du suivi de la politique de la collectivité. Il sert à élaborer des critères d'analyse dans le cadre d'une évaluation ex-ante.

Ce dernier fournit un aperçu des questions les plus significatives pour chaque territoire : description de l'état de l'environnement, de l'économie et du contexte social. Il doit indiquer la localisation des principaux problèmes et la localisation des zones d'intérêt particulier. Il permet, d'une part, d'établir, les forces, les faiblesses du territoire, les tendances évolutives et, d'autre part de dégager les enjeux spécifiques. A partir des choix politiques de la collectivité, une série d'indicateurs à suivre a été défini selon trois niveaux d'accessibilité de l'information :

+ : indicateur facilement accessible ;

++ : indicateur moyennement accessible, nécessitant la mise en place d'une méthodologie pour la collecte des données et le calcul de l'indicateur ;

+++ : indicateur difficilement accessible.

Il est demandé aux élus et acteurs de l'environnement de sélectionner ceux qui semblent le plus pertinents pour la collectivité. Une présélection a été faite par le Syndicat mixte du Pays de Bray et l'AREHN : il s'agit des indicateurs en gras et surlignés en gris.

Ils sont de trois types : indicateurs de pression, d'état et de réponse, selon une méthodologie de l'OCDE, reprise par l'Institut français de l'environnement.

Indicateurs de pression (P) : Ils nous renseignent sur le comportement des groupes cibles, auxquels est destinée l'action et dont on veut faire évoluer le comportement. Il peut s'agir des entreprises, des administrations, des associations, des ménages...

Indicateurs d'état (E) : ils nous renseignent sur l'état des milieux physiques, biologiques et humains sur lesquels s'exerce l'action, avec des impacts spatio-temporels. On les regroupe en 6 dimensions : écologie, pollution, ressources naturelles, sécurité, cadre de vie, patrimoine.

Indicateurs de réponse (R) : mesure prise par la collectivité pour rééquilibrer le système.

Neuf dimensions ont été retenues pour l'analyse des territoires :

Dimension amélioration du cadre de vie : Objectif : améliorer le cadre de vie quotidien des hommes et réduire les nuisances.

Dimension respects des équilibres écologiques : Objectif : préserver la biodiversité et la vitalité des écosystèmes par le maintien de leurs conditions de fonctionnement.

Dimension préservation du patrimoine : Objectif : conserver et transmettre aux générations futures des éléments du patrimoine naturel, culturel et architectural.

Dimension réduction des atteintes à l'environnement : Objectif : minimiser les rejets dans les milieux et adapter ces rejets aux capacités de ces milieux.

Dimension protection des ressources : Objectif : assurer l'utilisation durable des diverses ressources naturelles (eau, sol, énergie, espace, air) en les prélevant de manière à ce que les générations futures puissent avoir le même niveau de développement.

Dimension amélioration de la sécurité des bien et des personnes : Objectif : minimiser et prévenir les risques naturels, sanitaires et technologiques pour l'homme et pour la nature afin de lutter contre tout ce qui peut porter atteinte à la santé de l'homme et des espèces vivantes.

Pour aboutir à un profil « développement durable », il est nécessaire d'intégrer d'autres dimensions :

Développement économique

Développement social

Gouvernance

L'Arehn s'est attachée à intégrer dans son travail ces trois dimensions mais n'a bien sûr donné qu'un cadre de référence puisqu'elles n'entrent pas dans son domaine de compétence. Ces domaines sont à approfondir par la collectivités en partenariat avec les institutions et acteurs concernés. Il est ressorti de l'enquête communale que les élus et acteurs régionaux tenaient particulièrement à ce que l'outil ne soit pas cloisonné à l'environnement mais s'élargisse au développement économique et social.

Pour réaliser ce profil, l'Arehn s'est appuyée sur :

- Les questionnaires transmis aux élus et aux acteurs locaux
- La tenue d'entretiens individuels de ces acteurs pour compléter ces informations
- L'analyse des documents remis par la collectivité (Charte de territoire, études diverses...)
- La mise en place de groupes de travail avec les acteurs régionaux et le personnel de la collectivité
- Une recherche bibliographique (études diverses, fonds documentaire de l'Arehn...).

Dimension

AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

Synthèse de la dimension

L'hébergement touristique est inégalement réparti sur le territoire et reste globalement insuffisant. Dans le contexte actuel du succès du tourisme vert, le Pays de Bray possède un fort potentiel touristique grâce à sa situation géographique et à son patrimoine bâti et paysager. Des projets touristiques de grande envergure et le dynamisme des opérateurs du tourisme montrent que ce secteur est considéré comme un axe de développement.

Le réseau routier et autoroutier est satisfaisant, excepté dans le sud du Pays. Les transports en commun restent toutefois limités et manquent de coordination.

Forces et faiblesses

Accueil touristique

- (+) Le Pays de Bray présente une forte proportion de résidences secondaires (10 % contre 4 % pour l'ensemble du département).
- (-) L'équipement en hôtels et en restaurants est inférieur à la moyenne départementale.
- (-) 35 % des lits sont concentrés à Forges-les-Eaux. Le tourisme se concentre sur les pôles urbains.
- (-) La capacité d'hébergement est insuffisante pour répondre à la demande.

Activités touristiques et de loisirs

- (+) Le Pays de Bray bénéficie d'une image touristique forte (paysage, géologie, produits du terroir...) et d'un patrimoine naturel et bâti riche.
- (+) Le Pays présente des projets de grande envergure (Avenue verte, hippodrome...) à fort rayonnement.
- (+) Il existe un réseau ancien et actif d'opérateurs touristiques et de nombreuses manifestations événementielles.
- (+) La situation géographique du Pays est favorable par la proximité d'importants bassins de clientèle (Île de France, Grande-Bretagne, Nord de la France).
- (+) Il existe quelques parcs et jardins reconnus et remarquables, ouverts au public, situés à proximité de Saint-Saëns.
- (+) Quelques musées et châteaux valorisent le territoire brayon.
- (-) Les services pour la jeunesse ont des capacités insuffisantes (centres de loisirs...).

Cadre de vie urbain

- (+) De nombreuses communes fleurissent le centre du bourg.

Transports

- (+) Le Pays occupe une position de carrefour de liaisons routières interrégionales et bénéficie d'une desserte autoroutière.

- (+) Le Conseil général de la Seine-Maritime est responsable de huit lignes de transport de personnes non urbain traversant le Pays de Bray.
- (+) L'axe ferroviaire Serqueux-Gisors-Paris est un atout pour le territoire brayon.
- (+) Le transport scolaire est assez bien pris en compte.
- (-) Les transports en commun sont insuffisants et souffrent d'un manque de coordination. La faiblesse des flux et la dispersion de la population empêchent le développement des transports publics.
- (-) La desserte routière du Bray Sud est peu fonctionnelle et peu sécurisée.

Tendances évolutives

Accueil touristique

Les séjours courts de fin de semaine se développent et la fréquentation touristique ne concerne plus seulement les mois d'été.

Activités touristiques et de loisirs

Le tourisme vert est dans une phase d'expansion. Tourisme et agriculture sont de plus en plus complémentaires (gîtes ruraux, accueil à la ferme).

Transports

Les déplacements quotidiens domicile-travail se confortent, en majorité avec l'agglomération rouennaise mais également avec Dieppe, la région parisienne et l'Oise.

Enjeux

Accueil touristique

Étoffer et diversifier l'offre d'hébergement (hôtels, campings, gîtes ruraux, chambres d'hôtes...).

Intensifier les relations entre les partenaires du tourisme du Pays (Casino, Club-Med, OTSI...) et d'ailleurs (Agglomération rouennaise, Oise, Grande-Bretagne).

Activités touristiques et de loisirs

Renforcer l'attractivité du territoire et le taux de pénétration sur les marchés.

Développer l'impact socio-économique de l'activité touristique.

Soutenir la création d'activité dans ce secteur porteur de l'économie.

Améliorer la qualité et la capacité des services de loisirs pour la jeunesse.

Transports

Améliorer les conditions d'utilisation des axes routiers et ferroviaires existants (sécurité, fonctionnalité).

Améliorer le réseau de transports en commun à l'intérieur du Pays ainsi que les liaisons avec Rouen, Dieppe et la région parisienne.

Politique locale

Des actions visant l'amélioration de l'accueil touristique sont présentes dans le Contrat de pays et dans le Plan de développement local :

- Structuration, diversification et amélioration de l'offre touristique (Contrat de pays (CP) et Plan de développement local (PDL)).
- Développement de l'hébergement rural (CP).

De nombreuses actions pour le développement des activités touristiques et de loisirs sont inscrites dans le Contrat de pays, dans le PDL et peuvent bénéficier de fonds européens (Programme Leader +) :

- Développement de l'accessibilité et du label "Tourisme et handicap" (CP).
- Organisation de manifestations de Pays (CP et Programme Leader +).
- Accompagnement du projet de l'Avenue Verte (CP).
- Accompagnement des projets touristiques structurants (CP et PDL).
- Aménagement du plan d'eau de Neufchâtel-en-Bray (CP).
- Accompagnement du projet de la Cité du Cheval.
- Plan brayon de la randonnée (CP et Programme Leader +).
- Maison (s) ou "Relais du Pays de Bray" (CP).
- Animation et coordination de l'action touristique (PDL).
- Observatoire du tourisme (PDL).

Dans le domaine du cadre de vie urbain, le Contrat de pays prévoit l'amélioration de la qualité de l'accueil dans les centre-bourgs.

Dans le domaine des transports, des aménagements complémentaires aux routes — plan de gestion des accotements routiers — sont prévus.

Liste des indicateurs

Indicateurs facilement accessibles

Proportion des résidences secondaires et évolution (E) +
Nombre de fermes accueillant du public, leur fréquentation et évolution (R) +
Nombre de permis de chasse délivrés et évolution (E) +
Nombre de groupements d'intérêt cynégétique (GIC), surfaces et localisation (E) +
 Carte des communes soumises à un plan de chasse volontaire perdrix-lièvre (E) +

Indicateurs moyennement accessibles

Capacités d'accueil selon le type d'hébergement (R) ++
Capacité des hébergements par communes (R) ++
 Nombre de brochures touristiques distribuées dans les Offices de tourisme et évolution (E) ++
 Type de population fréquentant les offices de tourisme (E) ++

Fréquentation du site Internet et évolution (E) ++

Nombre de nuitées comptabilisées par la taxe de séjour par commune et évolution (E) ++

Nombre de lits créés par type d'hébergement (R) ++

Linéaire de chemins de randonnées aménagés par an (R) ++

Nombre de randonneurs sur la voie verte et évolution(E) ++

Nombre d'établissements culturels et évolution des fréquentations (E) ++

Nombre de parcs et jardins ouverts au public et évolution des fréquentations (E) ++

Taux d'utilisation des transports en commun et évolution (E) ++

Dimension RESPECT DES ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES

Synthèse de la dimension

Le Pays de Bray est un milieu écologiquement riche mais fragile. Il est composé de milieux variés : prairies humides, tourbières - elles constituent les milieux les plus originaux du Pays de Bray -, mares, coteau crayeux, forêts, plaine cultivée, bocage à haies buissonnantes, landes et fourrés, prairies maigres sur sols siliceux. La grande richesse floristique et faunistique est liée aux nombreuses stations biologiques et aux axes de passage (liaisons forestières intra-régionales ou couloirs de migration des oiseaux). Le bocage joue un rôle important de corridor écologique : il assure la continuité entre les boisements. Les cuestas constituent des zones de concentration de biotopes originaux et des axes de circulation pour la faune qui les fréquente. Les mares abritent le triton crêté, espèce protégée au niveau européen. La conjugaison de plusieurs facteurs (déprise agricole sur certains sites, drainage intensif, remblaiement, emploi de pesticides, enrésinement des forêts) menace aujourd'hui la biodiversité et les espaces naturels. D'importantes mesures de protection ont été prises et sont encore à prendre pour conserver la richesse et les équilibres écologiques.

Forces et faiblesses

Biodiversité

- (+) Le Pays de Bray constitue un milieu riche et varié sur le plan écologique, floristique et faunistique.
- (-) Le bocage est un milieu favorable à la biodiversité, sa régression peut appauvrir la richesse biologique du Pays.
- (-) Les tourbières sont en rapide régression et il est urgent d'intervenir pour les protéger. Ce ne sont plus que des vestiges (10 %) d'ensembles beaucoup plus vastes qui existaient encore au début du 19^{ème} siècle entre Forges-les-Eaux et Gournay-en-Bray.
- (-) Le manque d'entretien des espaces ruraux et l'assèchement des zones humides sont une menace pour la biodiversité.
- (-) L'utilisation des produits phytosanitaires ainsi que les modifications des pratiques agricoles et sylvicoles entraînent une banalisation de la flore.

Protection des espaces naturels

- (+) De nombreuses plantes protégées au niveau national et régional sont présentes dans le Pays.
- (+) Une partie du territoire est classée au titre du réseau Natura 2000.
- (+) Des agriculteurs sont engagés dans des mesures agri-environnementales.
- (+) Un certain nombre de sites naturels bénéficient d'une gestion conservatoire par le biais de la politique « Espaces naturels sensibles » du Conseil général de la Seine-Maritime.
- (-) Les aménagements routiers sont une menace pour les espaces naturels en occasionnant des coupures.

Tendances évolutives

Biodiversité

Drainage et populiculture entraînent une disparition des milieux humides.

Les milieux naturels remarquables tendent à disparaître par manque d'entretien et mutation de l'agriculture.

Enjeux

Biodiversité

Faire reconnaître les milieux naturels comme des milieux riches et attractifs.

Promouvoir et étendre la gestion conservatoire pour les milieux les plus fragiles.

Protection des espaces naturels

Développer les procédures contractuelles pour la protection des espaces naturels.

Associer les agriculteurs à la gestion des espaces naturels.

Liste des indicateurs

Indicateurs facilement accessibles

Proportion de surface protégée par rapport à la surface totale et évolution (R) +
Évolution du nombre et des surfaces concernées par les mesures contractuelles de protection (R) +

Indicateurs moyennement accessibles

Evolution du nombre de plantes rares et menacées (E) ++

Fréquentation des passages de faune sauvage et évolution (E) ++

Surface sous maîtrise foncière publique et évolution pour les différents types de gestion environnementale (espaces naturels, gestion des risques) (R) ++

Dimension

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

Synthèse de la dimension

Le Pays de Bray possède une identité paysagère et un patrimoine bâti riche. Il existe une volonté politique marquée pour la préservation de ces richesses. Toutefois, la disparition progressive des éléments du bocage (prairies, haies, mares, zones humides, vergers...) est un phénomène continu depuis plusieurs décennies. Les facteurs économiques actuels entraînent, en effet, le recul de l'élevage et par conséquent des herbages. L'irrégularité du marché de la pomme à cidre est responsable des la suppression des vergers.

Forces et faiblesses

Patrimoine bâti

- (+) Des restaurations du patrimoine bâti sont réalisées.
- (+) Le bâti brayon, diversifié et spécifique, contribue à la qualité paysagère du pays et à son identité territoriale.
- (+) 41 monuments historiques sont classés ou inscrits dans le pays de Bray. Trois monuments historiques sont majeurs : Château de Brémontier-Merval, Château de Mesnières-en-Bray et Collégiale de Gournay-en-Bray.
- (-) Le bâti ancien est assez dégradé d'une manière générale.
- (-) Les pierres et bois du bâti abandonné sont exportés à l'étranger (Angleterre).
- (-) L'inventaire général du patrimoine est réalisé sur seulement 2 cantons : Bellencombre et Saint-Saëns.

Paysage

- (+) Le pays présente un caractère paysager spécifique en Haute-Normandie.
- (+) La topographie donne lieu à de nombreux panoramas.
- (+) Il existe une volonté politique forte de préservation du paysage brayon (charte paysagère, minis plans paysages, route des paysages...).
- (+) Il existe une multiplicité de paysages ruraux (forêt, herbages, bocage, vallons, buttes témoin, coteaux).
- (+) Le tissu associatif agit en faveur de la découverte des paysages.
- (-) L'insertion paysagère des constructions neuves n'est pas assez prise en compte (ainsi que des lignes électriques et des panneaux publicitaires).
- (-) L'évolution de l'agriculture modifie les caractéristiques paysagères du Pays (ouverture des champs).
- (-) Les surfaces de prairie et de verger, le nombre de mares entretenues et le linéaire de haie se réduisent.

Tendances évolutives

Patrimoine bâti

Le patrimoine bâti ancien tend à disparaître par abandon, rénovation inadaptée, pillage des matériaux à l'étranger...

Paysage

Les activités agricoles du Pays de Bray sont en mutation : on assiste à la réduction de l'élevage au profit de la céréaliculture. Les prairies bocagères régressent ou se banalisent.

De nouvelles pratiques individuelles se développent sans respect du paysage brayon : plantation de thuyas, enrésinement.

Le Pays de Bray perd de son authenticité.

La création d'un parc naturel régional permettrait de prolonger la réflexion sur l'aménagement du Pays de Bray (urbanisme, espaces naturels, paysage...

Enjeux

Patrimoine bâti

Maintenir et entretenir le patrimoine bâti brayon typique, sans négliger le petit patrimoine.

Paysage

Valoriser le paysage et éviter sa banalisation.

Associer les agriculteurs pour les questions paysagères.

Faire du paysage un outil pour le développement économique.

Sensibiliser et informer la population locale sur la nécessité de préserver le paysage brayon.

Prendre en compte le paysage dans les documents d'urbanisme.

Politique locale

Les trois programmes concernant le Pays de Bray comportent des actions en faveur de la préservation du patrimoine bâti :

- Réhabilitation et préservation du patrimoine brayon (Programme Leader +).
- Formation aux techniques de restauration du bâti traditionnel brayon (CP et Programme Leader +).
- Aménagement global des corps de fermes (PDL).
- Incitation au respect de l'identité brayonne (PDL).

Des actions sur le paysage sont inscrites dans les trois programmes qui concernent le Pays de Bray :

- Signalisation et signalétique globale Pays de Bray (PDL).
- Charte Paysagère du Pays de Bray (CP).
- Actions définies dans la Charte Paysagère (PDL, Programme Leader +).
- Élaboration, animation et suivi de la Charte Paysagère (PDL, Programme Leader +).

- Coédition de documents de communication, support du travail de sensibilisation et d'appui technique (CP, PDL, Programme Leader +).

On peut noter qu'une réflexion sur un « parc naturel du Pays de Bray » est ressortie de la charte de territoire.

Liste des indicateurs

Indicateurs facilement accessibles

**Part des surfaces protégées réglementairement (R) (sites inscrits et classés) +
Nombre de Monuments historiques classés et inventoriés**

Indicateurs moyennement accessibles

Nombre de corps de ferme sauvegardés (protégés de l'eau) (R) ++

Nombre de corps de ferme restaurés (partir de 0) (R) ++

Nombre de sites bâtis réhabilités par type et localisation (R) ++

Nombre de formations aux artisans, par type et par an (R) ++

Plantation de haies par an et localisation (R) ++

Nombre de km de haies entretenues par les collectivités (R) ++

Nombre de km de haies protégées dans les documents d'urbanisme et les arrêtés (R) ++

Linéaire de haies existantes sur quelques communes tests et évolution avec la BD Ortho (E) ++

Nombre de mares restaurées par an et localisation (R) ++

Nombre de mares classées dans les documents d'urbanisme (R) ++

Nombre de panoramas aménagés et localisation (R) ++

Superficie des vergers plantés et subventionnés par an (R) ++

Superficie de vergers existants sur quelques communes tests et évolution avec la BD Ortho (E) ++

Nombre de panneaux publicitaires enlevés (R) ++

Linéaire de lignes électriques enterrées (R) ++

Linéaire de lignes téléphoniques enterrées (R) ++

Dimension

RÉDUCTION DES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT

Synthèse de la dimension

Le Pays de Bray ne présente pas de gros problème d'atteinte à l'environnement. Le Pays est plutôt bien engagé dans la gestion des déchets (tri sélectif, déchèteries). Toutefois on note des disparités entre secteurs.

La qualité des eaux de rivières et de l'assainissement collectif reste toutefois à surveiller et à améliorer.

Forces et faiblesses

Air

(+) Globalement, la qualité de l'air est bonne dans le Pays de Bray.

Bruits

(+) Les nuisances liées au bruit sont rares.

(-) L'autoroute A28, la RN 31 et la D915 occasionnent des nuisances sonores dans les communes traversées.

Déchets

(+) La collecte sélective concerne 45% de la population et va en concerner les trois quarts à court terme.

(-) Quelques dépôts sauvages d'ordures sont encore présents

(-) Manque de déchèteries

Eau

(+) Les eaux souterraines sont plutôt de bonne qualité.

(+) Il y a peu de problème de turbidité de l'eau potable.

(-) La qualité des rivières se dégrade.

(-) Il y a trois stations d'épuration prioritaires pour la mise aux normes (objectifs de qualité).

Sols

(+) Il existe très peu de sites pollués

Enjeux

Air

Maintenir la surveillance de la qualité de l'air.

Déchets

Améliorer l'accessibilité des informations concernant les déchets (tonnages, traitements, filières).

Eau

Améliorer les stations d'épuration existantes.

Étendre le réseau d'assainissement collectif.

Développer l'épuration par les plantes, adaptée aux systèmes de petite dimension.

Veiller au contrôle et à la réhabilitation des systèmes d'assainissement autonome.

Diminuer les pollutions agricoles (produits phytosanitaires).

Améliorer la maîtrise des eaux de ruissellement.

Politique locale

Le Contrat de pays et le Programme Leader + comportent une action pour « la gestion des déchets des entreprises agricoles, industrielles, commerciales et artisanales ».

Pour l'amélioration de la qualité de l'eau (notamment), le soutien à une agriculture raisonnée, et l'organisation et la valorisation de la production animale (en particulier les productions utilisatrices d'herbe) sont des actions prévues dans le Contrat de pays.

Liste des indicateursIndicateurs facilement accessibles

Nombre de déchèteries (R) +

Pourcentage de la population ayant accès au dispositif de collecte sélective et évolution

(R) +

Carte des captages connaissant des problèmes de pollution (P) +

Évolution de la surface de maïs (P) +

Indicateurs moyennement accessibles

Taux de fréquentation annuel des déchèteries et évolution (E) ++

Quantité de déchets collectés des artisans, commerçants, agriculteurs, entreprises (P) ++

Nombre de déchèteries accueillant les déchets collectés des artisans, commerçants, agriculteurs, entreprises et localisation (R) ++

Carte des communes ayant un schéma directeur d'assainissement valide (E) ++

Carte par commune du pourcentage de raccordement des usagers (individuel et collectif) (R) ++

Rendement épuratoire pour les matières oxydables, azote, phosphore des stations d'épuration (R) ++

Surfaces concernées par l'agriculture raisonnée et biologique et évolution (R) ++

Surfaces de culture "pièges à nitrates" et évolution (R) ++

Surfaces d'intercultures et évolution (R) ++

Part des agriculteurs dont les bâtiments d'élevage sont mis aux normes (R) ++

Dimension

PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES

Synthèse de la dimension

Le Pays possède des possibilités encore inexploitées de production d'énergie renouvelable. La ressource en eau ne pose pas de problème majeur. Cependant les outils de gestion de l'espace sont très limités (les documents d'urbanisme par exemple).

Forces et faiblesses

Eau

(+) Le territoire du Pays est couvert par cinq syndicats intercommunaux de bassin versant (SIBV).

(+) La ressource en eau est abondante.

(-) Dans certains secteurs, de fortes concentrations en nitrates et en produits phytosanitaires ont été identifiées.

(-) Quelques secteurs connaissent des problèmes de turbidité.

(-) La plupart des cours d'eau souffrent d'un manque d'entretien (présence d'embâcles, atterrissements, érosion des berges...).

Énergie

(+) Il existe un gisement de production d'énergie renouvelable (solaire, biocarburant, bois-énergie, éolien).

(-) Il y a peu de dispositif pour les énergies renouvelables sur le territoire.

(-) La consommation d'énergie va continuer d'augmenter si aucune mesure n'est prise pour la maîtriser.

Espace

(-) Peu de communes disposent d'un document d'urbanisme.

Sols

(+) Le fond du Bray conserve pour l'instant son caractère herbager et une prépondérance de l'élevage bovin.

(+) Les zones de terrasses présentent moins de contraintes naturelles et agronomiques ; la céréaliculture y est plus largement répandue.

Enjeux

Eau

Améliorer la gestion de l'écoulement des eaux.

Énergie

Développer les énergies renouvelables (filière bois-énergie, co-génération, solaire, éolien...).

Espace

Développer l'élaboration des plans locaux d'urbanisme et des cartes communales.

Politique locale

Les syndicats de bassins versants font des travaux pour maîtriser le ruissellement et lutter contre les inondations.

Liste des indicateurs**Indicateurs facilement accessibles****Carte des événements pluvieux (E) +**

Évolution des types d'exploitation exploitations entre les différents RGA (E) +

Indicateurs moyennement accessibles

État d'avancement des procédures de DUP des captages d'eau potable (R) +

Proportion des analyses en conformité par captage et évolution (P) ++

Part de la population dont l'eau présente des taux supérieurs aux normes (E) ++

Part des ouvrages hydrauliques en conformité et évolution (R) ++

Rapport entre la consommation d'énergie renouvelable et la consommation totale d'énergie (R) ++

Quantité d'énergie renouvelable produite et évolution (R) ++

Pourcentage des documents d'urbanisme (PLU, carte communale) selon l'état d'avancement (R) ++

Dimension

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Synthèse de la dimension

Les principaux risques naturels sont liés aux phénomènes de ruissellement. De plus, certaines pratiques agricoles et le manque d'entretien des cours d'eau n'améliorent pas les fonctionnements des rivières du Pays de Bray.

Les risques technologiques sont essentiellement liés au transport des matières dangereuses.

Forces et faiblesses

Risques naturels

- (+) Le Pays de Bray présente peu de surface urbanisée (imperméabilisées).
- (+) Des bassins de retenue d'eau pluviale sont aménagés par la DDE ou la DDI.
- (+) La nappe de la craie joue un rôle régulateur sur les variations du niveau des eaux.
- (+) Les cinq SIBV sont opérationnels.
- (-) Les formations géologiques du centre de la boutonnière sont imperméables et provoquent régulièrement des excès d'eau.
- (-) La pluviométrie est assez importante sur le Pays (750 à 850 mm par an).
- (-) Le réseau de mesures hydrologiques et pluviométriques est limité.
- (-) Les ouvrages hydrauliques et de vannage, les canaux, les bras de dérivation souffrent d'un manque d'entretien.
- (-) Les éléments fonctionnels du paysage ayant un rôle dans la lutte contre le ruissellement tendent à disparaître (mares, haies, talus).
- (-) Des dysfonctionnements hydrologiques touchent les principales rivières.
- (-) Les surfaces en herbe se réduisent.
- (-) Les rebords de la boutonnière souffrent d'une érosion importante (glissements de terrain).
- (-) Les zones humides accompagnant les cours d'eau se réduisent.

Risques technologiques

- (+) Il n'y a qu'un seul établissement classé Seveso 2 dans le Pays de Bray, et seulement quatre établissements à risque.
- (-) Le transport de matières dangereuses concerne presque la totalité du Pays.

Tendances évolutives

Risques naturels

Les zones inondables sont utilisées de façon non rationnelle.

Les phénomènes de ruissellement des eaux pluviales et d'érosion des sols s'accroissent.

Enjeux

Risques naturels

Améliorer le réseau de mesures sur les cours d'eau.
Lutter contre le ruissellement.
Préserver les zones humides.
Coordonner la gestion des ouvrages hydrauliques.

Risques technologiques

Améliorer l'information et la sensibilisation en matière de risques technologiques.

Politiques locales

Les syndicats de bassin versant travaillent pour la couverture des sols en hiver, ainsi que pour l'entretien des ouvrages hydrauliques et des vannages.

Liste des indicateurs

Indicateurs facilement accessibles

État d'avancement des procédures d'information dans les communes à risque (Dossier communal de synthèse sur les risques majeurs) (E) +
Nombre d'arrêtés catastrophe naturelle depuis 1982 par commune (P) +
Surface toujours en herbe (STH) par rapport à la SAU et évolution (E) +
Superficie de cultures de printemps par rapport à la SAU et évolution (P) +

Indicateurs moyennement accessibles

Nombre d'habitants affectés par les phénomènes de ruissellement et d'inondation (E) ++
Nombre de cavités souterraines aménagées (R) ++
Nombre d'aménagements réalisés par type, superficie et localisation (BD Ortho) (mares, bassins d'orage, prairies inondables...)(R) ++

Dimension DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Synthèse de la dimension

Le tissu économique brayon est peu favorable à l'insertion des jeunes actifs. L'emploi se concentre dans quelques unités importantes, ce qui évite à cette zone rurale d'être plus durement touchée par le chômage. Toutefois, le relatif manque de diversification du secteur industriel ne met pas le Pays en situation de sécurité pour l'emploi.

Le Pays n'échappe pas à l'évolution générale des zones rurales : le nombre d'actifs agricoles diminue et les services tendent à disparaître dans les plus petites communes.

Les enjeux sont donc la diversification de l'économie et le maintien des activités dans les communes rurales.

Forces et faiblesses

Tissu économique

(+) La densité artisanale est assez importante dans le Pays. Le tissu industriel se maintient, ce qui témoigne d'une relative vitalité des unités en place.

(-) Les PME, industries, développeurs de zones d'activités sont peu impliqués sur les questions liées au paysage.

(-) Le secteur industriel se concentre sur quelques entreprises d'agroalimentaires et de sous-traitance automobile. Ce secteur est peu diversifié.

(-) Certains secteurs souffrent de la disparition des équipements commerciaux.

Agriculture

(+) Plusieurs « appellations d'origine contrôlée » existent sur des produits divers.

(-) Il n'existe pas d'AOC sur le cidre dans le Pays.

(-) Le secteur de l'élevage bovin se fragilise (viande et lait).

(-) Le nombre des exploitations agricoles diminue fortement et régulièrement depuis vingt ans.

(-) Il existe un risque de disparition des AOC : nombreux agriculteurs âgés, manque de succession, réglementation de l'élevage contraignante.

Emploi

(-) La zone d'emploi présente un déficit de professions intermédiaires et d'agents de maîtrise. Il existe peu d'emplois qualifiés pour les jeunes diplômés du Pays.

(-) Une partie importante des emplois se concentre dans les établissements de certains grands groupes (Danone, Autoliv, Club-Med, Socopal).

Enjeux

Tissu économique

Maintenir le tissu commercial.

Optimiser les retombées des entreprises déjà en place.
 Accompagner le secteur des services.
 Favoriser la création d'entreprises et améliorer l'environnement des entreprises.

Agriculture

Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs.
 Poursuivre l'adaptation au marché tout en respectant l'environnement.

Emploi

Favoriser la création d'emploi dans le commerce et les services.
 Faire émerger des filières créatrices d'emplois qualifiés.

Politique locale

Des actions pour l'amélioration du tissu économique sont prévues dans le Contrat de Pays (CP) et dans le programme de développement local (PDL) :

- Centre de Ressources - Économie - Emploi - Formation (CP).
- Opération de dynamisation de l'artisanat et du commerce (PDL).
- Aide à la création d'un Groupement d'Employeurs Interprofessionnel (CP).
- Dynamiser la création/reprise d'activités (CP).
- Aménagement d'une zone économique "Le pucheuil" (CP).
- Requalification / extension des zones d'activités du Pays de Bray (PDL et CP).

Des actions dans le domaine de l'agriculture sont inscrites dans le Contrat de pays :

- Aide à la promotion et à la commercialisation des AOC et produits du terroir - Création d'une plate-forme multiproduits (CP).
- Organiser et valoriser la production animale en particulier les productions utilisatrices d'herbe (CP).
- Aide à la création d'ateliers de diversification et de vente à la ferme (CP).
- Soutien à une agriculture raisonnée (CP).

Liste des indicateurs

Indicateurs facilement accessibles

Produits votés et potentiel fiscal par habitant en 1998 (E) +
Population agricole et évolution (E) +
Évolution de la superficie des exploitations (E) +
Répartition des actifs en catégories socioprofessionnelles (E) +
Taux d'emploi (nombre d'emplois / actifs résidents) (E) +

Indicateurs moyennement accessibles

Nombre d'établissements privés pour 1000 habitants (dont entreprises artisanales) par commune (E) ++

Nombre d'établissements par secteur d'activité (E) ++

Proportion des exploitations signataires de démarches labellisées (R) ++

Nombre d'emplois salariés, non salariés, par secteur d'activité et évolution sur le territoire Pays (E) ++

Dimension DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Synthèse de la dimension

L'augmentation de la population depuis le début des années 1980 est due aux migrations et non à l'accroissement naturel de la population qui est vieillissante.

L'offre de logements sociaux et locatifs est très insuffisante par rapport à la demande, ce qui entraîne des tensions sur ce marché. La réhabilitation des logements anciens est une voie à explorer.

Le chômage touche plus particulièrement les jeunes et les personnes de faible qualification. Cependant, le Pays a rattrapé son retard par rapport au département en terme de niveau d'études. L'insertion des jeunes dans l'activité locale est alors un enjeu important.

Les infrastructures culturelles sont encore à développer.

Forces et faiblesses

Démographie

(+) La population du Pays de Bray augmente depuis le début des années 1980.

(-) La densité de population est faible.

(-) On assiste à un vieillissement de la population et au départ des jeunes.

(-) Le territoire s'organise autour de trois villes moyennes : Neufchâtel, Gournay et Forges, il n'y a pas de centre urbain central.

Précarité et exclusion

(+) Le Pays est peu touché par la délinquance.

(+) Il y a relativement peu de chômeurs de moins de cinquante ans et de chômeurs de longue durée.

(-) Le chômage touche particulièrement les personnes à faible qualification et les jeunes de moins de 26 ans.

Qualité de vie (logement, santé, formation)

(+) Le nombre des résidences principales et secondaires augmente.

(+) Une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) a été mise en œuvre en 1999 sur les secteurs de Neufchâtel et de Gournay.

(+) Les bâtiments agricoles et les logements vacants au-dessus des commerces sont des logements potentiellement réhabilitables.

(-) L'offre de logements sociaux et locatifs est insuffisante.

(-) Le parc de logement est assez ancien et peut être vétuste.

(-) L'offre de logements anciens (bâti à restaurer) se réduit.

(-) Le sous équipement en réseau d'assainissement collectif est un frein aux nouvelles constructions.

(-) La qualification des agriculteurs est faible par rapport aux autres pays hauts normands.

(-) Les médecins spécialistes sont sous représentés.

Culture, sport

(+) Le Pays de Bray diffuse une image culturelle assez importante.

(-) Le nombre d'infrastructures culturelles d'apprentissage et d'équipement est limité.

Tendances évolutives

Démographie

La présence de l'autoroute A28 produit un renouveau démographique dans les communes proches de l'agglomération rouennaise.

Qualité de vie (logement, santé, formation)

La construction de logements se ralentit depuis 1990.

La demande en logements locatifs et en logements sociaux tend à se renforcer.

Le Pays a rattrapé son retard en termes de niveau d'études pour rejoindre la moyenne départementale.

Enjeux

Démographie

Attirer et retenir une population jeune.

Mettre en place des services dédiés aux familles et aux jeunes actifs.

Précarité et exclusion

Insérer les jeunes dans l'activité locale.

Soutenir la création d'activités des jeunes dans les filières porteuses de l'économie.

Qualité de vie (logement, santé, formation)

Offrir davantage de logements sociaux et locatifs.

Diversifier l'offre de logements (personnes âgées, jeunes, familles).

Reconquérir les logements anciens.

Effectuer de nouvelles constructions d'habitation dans le cadre d'une urbanisation maîtrisée, en développant les documents d'urbanisme.

Culture, sport

Accompagner et élargir la dynamique culturelle et la considérer comme un levier de développement en liaison avec le tourisme.

Politique locale

Pour les problèmes de précarité et d'exclusion, le Contrat de pays prévoit une action en faveur de la création d'un « hébergement temporaire pour l'accueil jour des personnes en difficultés ».

Dans le cadre de l'habitat, le Plan de développement local prévoit d'optimiser les conseils et assistance en matière de logement et le Contrat de pays met en avant une aide à la requalification urbaine.

Pour le développement des activités culturelles et sportives, des actions sont inscrites dans le Contrat de Pays et certaines d'entre elles peuvent bénéficier de fonds européens (dans le cadre du programme Leader +) :

- Mise en place d'équipements sportifs structurants (CP).
- Plaine de jeux et de loisirs de Mesnières-en-Bray (CP).
- Festival "les Rencontres en Pays de Bray" (CP).
- Aide à la création et à la production culturelle (CP).
- Initiation et perfectionnements aux « domaines culturels » (CP et programme Leader +).
- « Traverses » (CP et programme Leader +).
- Conservatoire de musique à l'école (CP).
- Action Lecture (CP).
- Équipements en faveur de la diffusion artistique (CP).

Liste des indicateurs

Indicateurs facilement accessibles

Variation de la population entre 1975 et 1999 par commune (en %) (E) +

Densité de population par communes en 1999 (E) +

Evolution de la part des moins de 20 ans, des 20 à 29 ans, 30 à 39 ans, 40 à 59 ans et des plus de 60 ans dans la population (E) +

Pyramide des âges en 1999 (E) +

Revenu moyen imposable des citoyens de la collectivité par rapport à la "référence Pays" (P) +

Évolution du taux de chômage (P) +

Carte du taux de chômage par communauté de communes ou communes (P) +

Nombre de logements vacants/nombre total par commune et évolution (E) +

Proportion de jeunes de 15 ans et plus ayant un diplôme qualifiant (E) +

Nombre d'équipements culturels et sportifs sur le territoire (E) +

Indicateurs moyennement accessibles

Part de la population vivant en-deça du seuil de précarité (P) ++

Pourcentage communal de logements sociaux et évolution (R) ++

Temps d'accès aux services d'urgence (R) ++

Nombre annuel d'enfants du primaire sensibilisés à la musique (R) ++

Indicateurs difficilement accessibles

Fréquentation des structures éducatives, culturelles et de loisirs (E) +++

Dimension GOUVERNANCE*

Synthèse de la dimension

Le Conseil de développement créé par le Pays de Bray et représentatif de la société civile, est un outil participatif dynamique qui représente la forme la plus accomplie et la plus pérenne de la participation des habitants à la démarche de Pays. Ainsi, pour permettre un meilleur partage des connaissances, la mise en place d'outils de type tableaux de bord est nécessaire pour favoriser cette démocratie participative. En effet, bien que le Pays de Bray rassemble de nombreuses associations à vocation environnementale, la population et les pouvoirs publics sont, de manière générale, encore peu sensibilisés à ces questions.

Forces et faiblesses

Information et sensibilisation

- (+) Il existe des associations de sensibilisation à l'environnement.
- (+) 59 % des communes enquêtées par l'Arehn répondent avoir une politique d'information du public surtout par le biais de leur bulletin municipal.
- (+) Le Pays de Bray a souhaité être site pilote dans l'étude de faisabilité menée par l'AREHN pour la mise en place de tableaux de bord territoriaux de l'environnement.
- (-) Les documents pour la communication sur l'environnement sont rares.

Démocratie participative

- (+) Le Pays de Bray a mis en place un Conseil de développement représentatif de la Société civile.

Tendances évolutives

Information et sensibilisation

La nécessité de prendre en compte l'environnement rentre peu à peu dans les esprits.

Démocratie participative

La population est de plus en plus amenée à prendre part au débat sur la politique locale. Les outils tels que les tableaux de bord permettent un partage de la connaissance des territoires et des enjeux qui y sont liés et contribuent à la démocratie participative.

* Par gouvernance, on entend l'organisation d'un nouveau mode de concertation entre la collectivité (élus et services) et ses membres (citoyens, associations, groupes divers...). Elle vise à répondre aux exigences de la transparence, de la démocratie et de la participation.

Enjeux

Information et sensibilisation

Améliorer la communication sur les actions menées par les associations animatrices du Pays.
Améliorer et diversifier les outils de sensibilisation de la population locale à l'environnement.

Démocratie participative

Développer des outils pour faire participer les citoyens à la vie communale (brochures, expositions, site Internet, conférences...)

Politique locale

Pour le domaine de l'information et de la sensibilisation de la population, les trois programmes qui concernent le Pays de Bray prévoient les actions suivantes :

- Aménager les entrées du Pays de Bray en accompagnement des aménagements des axes routiers importants (CP).
- Promotion / communication "Pays de Bray" (promotion et communication globale à l'interne et à l'externe, promotion culturelle et touristique) (CP, PDL, Programme Leader +).
- Mise en place d'un site Internet de promotion générale du Pays de Bray (CP).
- Éducation des publics à l'environnement Brayon (PDL, Programme Leader +).
- Centre de Ressource du patrimoine brayon (CP).
- Mise en place d'un tableau de bord territorial de l'environnement.
- Gestion et animation du programme global (CP, Programme Leader +).
- Dispositif de suivi, d'évaluation et de contrôle du projet de territoire (CP, Programme Leader +).

Liste des indicateurs

Indicateurs moyennement accessibles

Nombre de communes ayant une politique d'information, de sensibilisation du public par type (bulletin municipal) (R) ++

Nombre de jours de formation environnement par thème et par an (partir de 0) (R) ++

Taux d'abstention aux élections municipales (P) ++